



Indemnisation suite perquisition

Par **fricero**, le **16/04/2021** à **13:53**

Bonjour,

Il y a 5 ans, j'avais été perquisitionné à la suite d'une usurpation informatique

Mon matériel avait été saisi et retenu 4 mois

J'avais déposé plainte

La Juge d'Instruction vient de rendre un non-lieu (auteur non identifié) que je dois aller consulter

Savez-vous si on est indemnisé par l'Etat pour cette perquisition ?

En passant, n'ayant pas été mis en examen, vous ne savez rien de ce qui vous est arrivé

Juste qu'un gars s'est servi de votre adresse IP pour faire ses affaires et peut être encore aujourd'hui

Bref la Cybercrim, ça fait peur entre perquisition à tort et échec à retrouver l'auteur

D'avance merci